



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Matinée d'information à FranceAgriMer sur la veille concurrentielle 2015 « pomme de terre » et les résultats 2014 de l'Observatoire des exploitations fruitières**

En marge de son Conseil spécialisé pour la filière fruits et légumes, FranceAgriMer a organisé le 15 décembre dernier une matinée d'information des professionnels sur deux études financées par l'Établissement.

#### **Veille concurrentielle 2015 sur la pomme de terre (données 2014)**

Depuis plusieurs années, FranceAgriMer pilote une veille internationale sur la pomme de terre pour analyser le contexte concurrentiel et mieux comprendre les forces et les faiblesses de la filière française et de ses compétiteurs sur le marché mondial.

Différents critères, articulés autour de six axes sont retenus pour comparer la compétitivité des pays suivis par cette veille :

- 1- le potentiel de production ;
- 2- l'environnement pédologique, climatique et pathogène ;
- 3- la capacité à conquérir les marchés ;
- 4- le portefeuille des marchés et l'équilibre des flux ;
- 5- l'organisation de la filière et le soutien public ;
- 6- l'environnement macro-économique.

En 2014, la France se place en quatrième position derrière les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique, en termes de compétitivité sur l'échiquier international. L'organisation de la filière française reste un des points forts du pays. Mais aussi la qualité de ses plants de pomme de terre, sa position de leader à l'export pour le frais, ainsi que la hausse de son potentiel de production en 2014.

En tête du classement, les Pays-Bas confortent leur première place sur le podium en développant encore leur « capacité à conquérir des marchés » et à accroître leur « portefeuille ». À la seconde et à la troisième places, l'écart se réduit entre l'Allemagne et la Belgique, qui gagne en compétitivité sur beaucoup de points et constitue un sérieux concurrent pour la France.

#### **Observatoire des exploitations fruitières : résultats 2014**

Les résultats 2014 de l'Observatoire des exploitations fruitières, ont été divulgués le 15 décembre dernier. Cet observatoire, piloté et financé par FranceAgriMer et la FNPF (Fédération nationale des producteurs de fruits), est réalisé par le réseau CERFRANCE. Il consiste en l'observation d'un échantillon constant d'exploitations à dominante fruitière reflétant la diversité des modèles économiques, en vue de mesurer l'évolution de leur santé financière.

En 2014, les exploitations de l'échantillon enregistrent un déficit d'environ 16 700 euros en moyenne, après une année 2013 bénéficiaire. Ce résultat s'explique par une hausse des charges de 6,2 % et un recul du produit brut de 5,6 %. Cette dégradation en 2014 constitue un coup de frein à l'amélioration financière des exploitations fruitières. 37 % des exploitations suivies par l'Observatoire sont en risque financier moyen ou élevé, soit 4 points de plus qu'en 2013.

Cette situation générale recouvre toutefois une certaine disparité par type d'exploitation : la situation financière des exploitations spécialisées en pêche s'est particulièrement dégradée en 2014, avec 58 % en risque moyen ou élevé contre 44 % en 2013.

Les producteurs de pommes s'en sortent mieux, malgré une marge nette légèrement négative en raison de prix très bas à compter de l'automne 2014. 66 % des exploitations spécialisées dans cette production restent en développement et 10 % en croisière dynamique. Seules 12 % sont en déclin, ce qui est le taux le plus faible parmi les quatre types d'exploitations suivies.

*Pour en savoir plus :* <http://www.franceagrimer.fr/index.php/content/download/41538/388004/file/SYN-OBS-FRUIT-2014.pdf>

**Service de presse de FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)